

CONSULTATION 2nd SEMESTRE 2009

Chaque semestre, notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat lance une nouvelle consultation sur son programme de formation.

Notre public est constitué d'entreprises artisanales de moins de 10 salariés.

Par entreprise artisanale, il faut entendre : le chef d'entreprise, son éventuel conjoint collaborateurs ainsi que les salariés de l'artisanat.

LOTS SOUMIS A CONSULTATION

NUMERO DE LOT	DENOMINATION	DUREE
LOT 1	Développement commercial	42 heures + suivi individualisé)
LOT 2	Techniques infailibles pour redynamiser votre activité grâce à votre vitrine	7 heures en collectif + ½ journée en entreprise (3 heures)
LOT 3	Valoriser son image professionnelle	14 heures
LOT 4	Gestion du personnel	30 heures
LOT 5	Créez votre site internet et ateliers complémentaires	49 heures
LOT 6	ADEA (Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale) module gestion d'entreprise	2 x 203 heures de septembre 2009 à juin 2010
LOT 7	Emballages et paquets cadeaux attrayants et originaux	7 heures
LOT 8	Mieux gérer son temps pour ne plus être débordé	14 heures

PRECISIONS SUR LES DIFFERENTS LOTS :

LOT 1 : développement commercial

Ce lot est composé de 2 formations :

- Connaître ses clients pour mieux vendre (28 heures). Cette formation comporte 28 heures en collectif ainsi qu'une demi-journée de suivi individualisé par entreprise. Le nombre maximum de stagiaires sur cette formation est de 6.
- Développer sa clientèle (14 heures)

LOT 2 : techniques infailibles pour redynamiser votre activité grâce à votre vitrine

Ce lot comporte une journée en collectif qui se déroule à la Chambre de Métiers. A la suite de cette journée : chaque entreprise présente en session collective bénéficiera d'une demi-journée du formateur dans son entreprise. Une demi-journée est comptée comme 3 heures de formation.

LOT 4 : gestion du personnel

Ce lot se compose des formations suivantes :

- Gestion du personnel : les bases (4 heures)
- Gérer les absences du ou des salariés (4 heures)
- Motiver et fidéliser son ou ses salariés (7 heures)
- Rompre un contrat de travail (4 heures)
- Hygiène et sécurité au travail (4 heures)
- Trucs et astuces pour recruter le bon salarié (7 heures)

NB : tous les stagiaires seront obligés d'assister à « gestion du personnel : les bases » pour pouvoir assister à d'autres modules de formation sur le thème de la gestion du personnel.

LOT 5 : créez votre site internet et ateliers complémentaires

Ce lot est composé des formations suivantes :

- Créez votre site internet (21 heures)
- Atelier complémentaire 1 : référencer son site internet (7 heures)
- Atelier complémentaire 2 : optimiser son site internet (7 heures)
- Atelier complémentaire 3 : e-mailing : pourquoi ? Comment ? (7 heures)
- Atelier complémentaire 4 : concevoir son e-mailing (7 heures)

LOT 6 : ADEA module gestion d'entreprise

Cette formation dure 203 heures et débute en septembre 2009 pour se terminer en juin 2010.

Nous avons constitué 2 groupes de stagiaires c'est pourquoi le lot comporte 2x203 heures.

De plus, l'organisme soumissionnaire devra mettre à disposition les dernières versions des logiciels CIEL comptabilité et EBP comptabilité, le référentiel comportant une large partie de comptabilité et gestion informatisée.

CALENDRIER DES FORMATIONS

Pour des raisons d'occupation de salles, nous avons déjà positionné les dates des formations.

Chaque organisme soumissionnaire devra préciser dans sa réponse sa disponibilité sur les dates déjà déterminées. Si l'organisme de formation ne peut pas intervenir aux dates indiquées, il devra impérativement proposer dans sa réponse plusieurs autres dates.

Les dates figurant dans le calendrier suivant ne concernent que les sessions collectives. Il est évident que les dates de suivi en entreprise seront positionnées avec les stagiaires.

LOT	FORMATION	DATES
LOT 1	Connaître ses clients pour mieux vendre	21 et 28 septembre 9 et 10 novembre
LOT 1	Développer sa clientèle	30 novembre et 7 décembre
LOT 2	Techniques infaillibles pour redynamiser votre activité grâce à votre vitrine	12 octobre
LOT 3	Valoriser son image professionnelle	23 novembre et 4 décembre
LOT 4	Gestion du personnel : les bases	14 septembre après-midi
LOT 4	Gérer les absences du ou des salariés	28 septembre après-midi
LOT 4	Motiver et fidéliser son ou ses salariés	19 octobre

LOT 4	Rompre un contrat de travail	28 septembre matin
LOT 4	Hygiène et sécurité au travail	14 décembre après-midi
LOT 4	Trucs et astuces pour recruter le bon salarié	16 novembre
LOT 5	Créez votre site internet	6, 13 et 20 novembre
LOT 5	Ateliers complémentaires	Dates à positionner sur 2010
LOT 6	ADEA module de gestion groupe 1	10, 17 et 24 septembre ; 1, 8, 15 et 22 octobre ; 19 et 26 novembre ; 3 et 10 décembre ; 7, 14, 21 et 28 janvier 2010 ; 4 et 11 février ; 4, 11 et 25 mars ; 1, 8 et 29 avril ; 6, 20 et 27 mai ; 3, 10 et 17 juin
LOT 6	ADEA module de gestion groupe 2	8, 15, 22 et 29 septembre ; 6, 13 et 20 octobre ; 17 et 24 novembre ; 01 et 8 décembre ; 5, 12, 19 et 26 janvier ; 2 et 9 février ; 2, 9, 23 et 30 mars ; 6 et 27 avril ; 4, 18 et 25 mai ; 1, 8 et 15 juin
LOT 7	Emballages et paquets cadeaux attrayants et originaux	19 octobre
LOT 8	Mieux gérer son temps et ne plus être débordé	5 et 12 novembre

DOSSIER DE CANDIDATURE

La réponse devra comporter les éléments suivants :

- Une proposition de programme de formation détaillé par journée
- Un chiffrage financier à l'heure, tous frais compris pour la réalisation de la prestation. **Dans le cas où l'organisme est assujéti à la TVA, le chiffrage financier devra préciser le montant HT et le montant TTC de la prestation. Le chiffrage financier ne devra pas inclure les déjeuners, ceux-ci étant pris en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.**
- Des références permettant d'évaluer la compétence et l'expérience du ou des formateurs qui interviendront sur l'action.

TOUTE PROPOSITION NE REPODANT PAS AUX CRITERES MENTIONNES CI-DESSUS SERA AUTOMATIQUEMENT REJETEE

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Le jugement des candidatures sera effectué selon les critères suivants :

- Qualité du contenu pédagogique proposé + qualité du support pédagogique proposé (5 points)
- Antériorité acquise dans la formation des entreprises de moins de 10 salariés et plus particulièrement dans le secteur de l'artisanat (4 points)
- Tarif à l'heure tous frais compris (4 points)
- Expérience et références des intervenants dans le(s) domaine(s) de formation concerné (2 points)

**LES PROPOSITIONS DEVRONT PARVENIR A LA CHAMBRE DE
METIERS ET DE L'ARTISANAT AVANT LE VENDREDI 14 AOÛT
A 12H00**

EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Madame PUJAL-HONORAT
2 rue Jean Moulin-Labarre
09001 Foix Cedex

Vous êtes invité à poser vos questions auprès du Service Formation à Madame
PUJAL-HONORAT
Téléphone : 05 34 09 88 10